

## Groupe communiste

Hôtel de Ville  
B.P. 667  
59033 LILLE Cedex

Lille, le 29 mars 2012

A l'attention de Madame Martine AUBRY  
Maire de Lille  
Hôtel de Ville B.P. 667  
59033 LILLE Cedex

Madame le Maire,

Depuis le 15 mars, ce que l'on nomme pudiquement la « trêve hivernale » s'est achevée. Par conséquent, pour des milliers de familles locataires dans le pays et pour certaines d'entre elles à Lille, le printemps commence par l'angoisse de l'expulsion parce que l'on n'a pu faire face au paiement du loyer.

En France, le nombre d'assignations a progressé avec 158 329 procédures soit une hausse de 26 % en dix ans selon la Fondation Abbé Pierre. Les expulsions locatives effectives par la force publique ont augmenté de 10,1 %, passant de 10 597 l'année précédente à 11 670 en 2010.

Déterminés à combattre ces pratiques inhumaines d'un autre âge portant atteinte à la sécurité publique, treize maires communistes, écologistes et socialistes de Seine-Saint-Denis (93) ont signé le jeudi 15 mars dernier de nouveaux arrêtés interdisant les expulsions sans relogement sur leur commune.

Dans notre pays où les arrêtés municipaux de ce type se multiplient, les initiatives unitaires des élus permettent aux forces progressistes de gagner peu à peu le combat juridique comme le montre la récente décision du Conseil d'État, qui a reconnu que « le droit à l'hébergement » était une « liberté fondamentale. »

C'est pourquoi, suite à la mobilisation des associations de défense des locataires et des partis politiques de gauche lors de la manifestation lilloise du samedi 10 mars dernier demandant l'arrêt des expulsions locatives, nous, les élus communistes lillois, vous demandons de signer un arrêté municipal visant à interdire les expulsions locatives sans relogement et les coupures d'énergie sur notre territoire.

Chacun connaît et reconnaît le travail déjà accompli par la Ville de Lille, ses élus et ses services. Il s'agit de se lancer un nouveau défi dans l'intérêt des lillois.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre légitime requête, nous vous prions de croire, Madame le Maire, en notre haute considération.

Michelle DEMESSINE,  
Adjointe aux Sport,  
Sénatrice du Nord



Sylviane DELACROIX,  
Adjointe au Handicap



Roger MALY,  
Adjoint à l'Urbanisme (Hellemmes)  
Conseiller municipal délégué (Lille)



Hugo VANDAMME,  
Conseiller municipal délégué

